

1702 November 2.

"CERTIFICAT ORIGINAL DES CONSULS ET SENATEURS [=BÜRGERMEISTER UND RAT] DE LA REPUBLIQUE DE S.^T GALL PERSONNEL AU DEF-FUNT¹ S.^R LOÜIS GUIGUER [- ZULETZT - DE PRANGINS] DONNE EN LATIN, DONT LA TRADUCTION COMME SUIT":

Gehört zu AH 118/19

"Nous les Consuls et Senateurs de la Rêpublique de S.^t Gall, Sçavoir Faisons par ces presentes, que le[dit] S.^f Louis Guiguer étant presentement à amsterdam, nous à Fait représenter, qu'il auroit besoin de nôtre Temoignage public Sur Son origine, et qu'a cette fin il nous Supplioit de le pourvoir de ce témoignage pour Servir de preuve à la verité, C'est pourquoy nous déclarons et attestons, par ces présentes, que led. S.^f Louïs Guiguer jeune homme d'Environ ... [27] ans, d'une moyenne Taille, et mediocrement gras, ayant des Cheveux Chatains, et qui à une Fracture au pied gauche étant originaire de nôtre pays de Burglen est vray Suisse, et en Conséquence doit jouir de tous les droits, et privileges des Suisses, tant dehors que dans Sa patrie, et Surtout par la liberté d'aller et venir librement à quel Egard jl est particulièrement récommandé; en Foy de quoy nous luy avons donné les présentes Sous le Seing de nôtre Secretaire [=Stadtschreiber] et le Sceau de nôtre ville le ... Signé George Joachim Sollicoffre D'altinklinguen [=Zollikofer von Altenklingen]² Sécretaire de la Rêpublique [=Stadtschreiber] de S.^t Gall.

L.S.

- 1) Dieses etwas verwirrliche "deffunt" bezieht sich auf das Jahr 1748?, als die vorliegende Aktensammlung angelegt wurde.
- 2) Nach Leu/Lexicon VIII 192 war von 1699 bis 1717 Christoph Hochreutener Stadtschreiber, s. auch Zurlaubiana AH 70/138 sowie AH 118/21. Zollikofer war der gleichen Quelle zufolge erst von 1717 weg in diesem Amt.

Kopie, von gleicher Hand wie AH 118/19B - AH 118, 66f